



PROCÉDURIER
PRÉSENTATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CAMPAGNE DE MOBILISATION SUR LA CHALEUR
DANS LES ÉTABLISSEMENTS

OBJECTIF

Documenter les appuis des conseils d'établissement (CE) aux demandes syndicales en lien avec la problématique de la chaleur dans les écoles.

OÙ

Conseil d'établissement

QUAND

D'ici la fin de l'année ou au début de l'année scolaire 2025-2026

QUI

Les enseignantes et enseignants représentant leurs collègues au CE

COMMENT

1. Faire inscrire le point *Chaleur et apprentissages* à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du CE et y prévoir au moins 20 minutes. S'assurer d'avoir bien présenté cette démarche en assemblée syndicale afin d'obtenir son appui. Vous pouvez également aller chercher l'appui des autres corps d'emploi représentés au CE.
2. Au moment de traiter le point, lire la déclaration *Trop chaud pour apprendre* présentée au verso. Il est d'important de ne pas viser directement la direction ou le CSSDM dans les propos. Remettre une copie du document *Chaleur et écoles : quelques faits saillants* aux parents.
3. Bien consigner la décision du CE (positive, négative ou refus de prendre position).

POURQUOI MENER CETTE OPÉRATION

La campagne de mobilisation *Trop chaud pour apprendre*, en cours depuis mars 2025, insiste fortement sur les impacts négatifs de la chaleur dans les établissements sur les apprentissages des élèves. Cette réalité doit être présentée et expliquée aux parents et leur appui est essentiel pour faire bouger les choses.



DÉCLARATION À LIRE EN CE TROP CHAUD POUR APPRENDRE !

En cette période où les journées très chaudes deviennent monnaie courante, le personnel des écoles et les élèves se préparent à vivre des contraintes importantes dans leur quotidien en raison des conditions difficiles qui prévaudront.

Nous, profs, sommes fortement préoccupés par les impacts à court et à long terme que les changements climatiques auront sur les apprentissages et nous nous mobilisons actuellement pour que des solutions concrètes et des investissements soient mis en place pour en atténuer les effets.

La science nous donne raison. Une étude menée en 2023 a démontré qu'un des principaux impacts des changements climatiques sur la santé et le bien-être des élèves est la réduction de la réussite scolaire en raison de la chaleur, en raison du déclin des fonctions cognitives, d'une baisse de la concentration (attribuable à un manque de sommeil, à la distraction et à la baisse de motivation en classe), ainsi que de l'absentéisme. Une augmentation de la température de 2 °C est associée en moyenne à une réduction de 4 % de la réussite scolaire, en comparaison avec le gain moyen en apprentissages attendu chaque année scolaire.

Les élèves issus de milieux défavorisés sont plus enclins à en être affectés. Les enfants particulièrement seraient aussi plus à risque de souffrir de troubles de santé liés à la chaleur.

Votre appui est essentiel afin de poursuivre nos revendications et changer les choses.

RECOMMANDATIONS :

- **Que le Conseil d'établissement reconnaisse qu'il est inacceptable que les élèves et le personnel des écoles subissent les conséquences néfastes de journées où il fait trop chaud pour apprendre.**
- **Que le Conseil d'établissement appuie les demandes des enseignantes et enseignants afin que des mesures concrètes soient mises en place pour atténuer les conséquences des journées chaudes sur les apprentissages des élèves.**